



Cohésion sociale : les centres sociaux appellent à un soutien à la hauteur des besoins

Les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale, alertent sur leur impossibilité aujourd'hui de remplir leurs missions, faute de moyens à la hauteur des enjeux de cohésion sociale. Alors que la situation sociale se dégrade, ils sont des acteurs clés de la cohésion et du lien social, mais sont aujourd'hui sérieusement fragilisés et dans une situation intenable.

La situation sociale s'aggrave

Déjà depuis la crise économique de 2008, la pauvreté en France se maintient à un niveau élevé. Plus récemment, les situations de précarité et de vulnérabilité s'accroissent, renforcées par la crise sanitaire en 2020, puis l'inflation en 2022. Le taux de pauvreté en France a progressé en 2021 pour s'établir à 14,5% de la population, selon l'Insee.

De nouveaux publics, jusqu'alors épargnés, sont aujourd'hui vulnérables, et il en va de même pour certains territoires. En parallèle, le recul des services publics laisse des habitants avec des besoins sociaux croissants, **et parfois le centre social comme seul acteur du territoire pour y répondre.**

Les centres sociaux et espaces de vie sociale, acteurs clés de la cohésion sociale

Depuis plus de 100 ans, **les centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale font vivre la cohésion et le lien social partout en France, avec les habitants et en coopération avec les pouvoirs publics.** Ils agissent contre les inégalités et contribuent à bâtir une société désirable pour toutes et tous, qui donne sa place à chacune et chacun et permet l'émancipation et le pouvoir d'agir des citoyens. Acteurs d'éducation populaire, acteurs des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux sont des ferments de dynamisme local, d'attractivité des territoires et de cohésion sociale.

Faire plus avec moins, une équation impossible à résoudre

L'augmentation continue des charges met en péril la capacité des structures à agir. Dans le secteur social comme associatif, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir, et de plus en plus précaires, nécessitant des revalorisations indispensables. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les structures placent les équipes dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet. **Plus globalement, les structures ne peuvent plus faire le grand écart** entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale, d'animation et de

développement social qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas à la hauteur.

Des premières réponses insuffisantes

Le rôle fondamental des centres sociaux et espaces de vie sociale est rappelé et réaffirmé comme un levier fort dans le développement de plusieurs politiques publiques récentes (COG Etat-CNAF, COF Etat-CNAV, Pacte des Solidarités.). **Mais leurs fragilités en termes d'équilibre financier sont également pointées par des rapports publics** (rapport de l'IGAS DGF sur les dépenses liées au Fonds national d'Action Sociale, juin 2023).

Côté État et organismes sociaux, la prise de conscience s'opère. De premières revalorisations de prestations ont été annoncées (COG CNAF – Etat, juillet 2023) et des efforts pour soutenir la reconnaissance de certains métiers en tension actés (métiers de la petite-enfance notamment). Côté collectivités, certaines ont renforcé leur soutien aux structures.

Mais ces premiers pas ne suffisent pas. Les collectivités locales disent n'avoir plus de marge de manœuvre, quand les autres partenaires se renvoient la responsabilité financière.

Sans un soutien financier pérenne et à la hauteur, de l'État et de nos partenaires, la réponse à cette équation sera – et est déjà sur certains territoires – des structures en déficit, la réduction ou la fermeture de service et d'activité.

Des conséquences directes pour les habitants et les territoires

Réduction de la capacité d'accueil collectif des enfants, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, restriction des horaires d'ouverture, transports solidaires qui limitent leur périmètre d'action, postes non reconduits, dynamiques citoyennes et de dialogue entre habitants et pouvoirs publics qui s'éteignent, situations d'isolement qui augmentent, territoires qui s'appauvrissent et qui perdent des emplois, voire fermeture de centres... **sont autant de conséquences pour les habitants et les territoires.** Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont en effet des lieux de vie et de solidarités qui agissent dans les territoires avec les habitants - de la petite enfance au grand âge - et acteurs locaux, avec la conviction que le lien social n'est pas une marchandise.

Leur intervention repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ne pas leur allouer les moyens nécessaires constitue une remise en cause du rôle singulier et précieux de nos structures.

Nos demandes : Pour un soutien exceptionnel et vers un nouveau modèle économique

On pourrait nous demander de faire preuve d'adaptation. Les centres sociaux le font depuis des années déjà. **Ils sont arrivés à la fin de leur aptitude à imaginer et trouver des réponses. Celles-ci doivent aujourd'hui être pensées et construites en coresponsabilité,** avec nos partenaires.

Nous appelons à **un rendez-vous de l'ensemble des partenaires des centres sociaux pour affirmer leur coresponsabilité face aux enjeux de cohésion sociale** et de reconnaissance du rôle des centres sociaux comme bien commun à préserver et de construction de réponses structurantes : ministre des solidarités et des familles, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, secrétaire d'Etat à la jeunesse et la vie associative, présidences de la CNAF et la CNAV, présidences des associations nationales d'élus. Un rendez-vous leur est ainsi proposé en février prochain par la FCSF et le réseau des centres sociaux, socioculturels et espaces de vie sociale.

A court terme, notre réseau appelle **au déblocage d'un fonds de soutien exceptionnel de 65 millions d'euros pour les structures de l'animation de la vie sociale**. Il s'agit là de permettre aux structures de pouvoir passer le cap de cette période, maintenir une activité à la hauteur des besoins dans cette période où le lien social, les solidarités, l'attention aux plus vulnérables doivent être plus que jamais préservés.

A moyen terme, notre réseau souhaite construire avec l'ensemble des coresponsables de la cohésion sociale **un nouveau pacte de coopération entre centres sociaux et pouvoirs publics et un modèle économique renouvelé**, en cohérence avec le sens du projet et de l'approche centre social dans les territoires (refonte du modèle économique de l'animation coordination globale, renforcement des fonctions de l'animation collective famille, modèle économique des centres de loisirs à repenser, qualité et conditions de la coopération, lutte contre la surcharge administrative...).

Nous appelons également, dans la perspective du développement de structures d'animation de la vie sociale dans le cadre de la convention d'objectifs de gestion CNAF - Etat et du Pacte des solidarités, à ce que **ce développement se fasse avec une attention particulière à la qualité des projets** (notamment au regard des enjeux de couverture territoriale, de la réalité des dynamiques d'habitants comme du cofinancement des collectivités locales), et que ce développement soit en cohérence avec les moyens alloués aux structures, au regard des difficultés des structures déjà existantes.

Plus spécifiquement, nous portons également les propositions telles que formulées par le Mouvement associatif, **pour renforcer l'emploi et le bénévolat dans les associations** (parmi lesquelles la revalorisation du Fonjep).